

Décembre 2010

N° 15

La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie



Le Pôle Lutte contre l'Illettrisme & la Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI

Sommaire

◆ Retour sur le 28ème festival du livre de jeunesse de Rouen
p.1

◆ Echanges...
p.2

- Repérer des salariés en situation d'illettrisme

◆ Rencontres ...
p.3

- Au centre social «Pastel» de Louviers, on apprend !

◆ Parutions régionales...
p.4

- Le programme de professionnalisation 2011 du Crefor
- Le catalogue de ressources du pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor
- Mesure comparée de l'illettrisme : une expérimentation Insee-Anlci

◆ Quelques brèves nationales...
p.5

◆ Quelques idées de lecture...
p.6

Les collaborateurs de la lettre de la Mireb vous souhaitent de très bonnes fêtes et une excellente année 2011 !

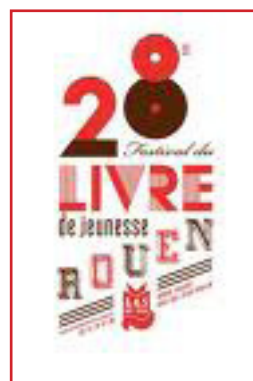
Retour sur le 28ème festival du livre de jeunesse de Rouen

Jean-Maurice Robert Directeur du festival du livre de jeunesse de Rouen revient sur ces trois jours d'animations autour du livre et de la lecture...

Les 3, 4 et 5 décembre 2010 s'est tenu le 28ème Festival de Rouen du Livre de Jeunesse. Comme les années précédentes son immense chapiteau, avec son allée serpentine, ses stands d'éditeurs avec 50 000 livres, des rencontres avec les illustrateurs et auteurs, les associations et les institutions présentant des animations, cette manifestation a connu le succès. Grand merci aux collectivités territoriales, aux mécènes, aux bénévoles, à tous les partenaires et fournisseurs qui ont œuvré à ce succès, qui ont œuvré pour qu'un service au public soit rendu !

Cette année encore, les uns et les autres ont pu y noter la convivialité et la qualité des rapports humains. Que tous les salariés et bénévoles soient salués pour cela ! Tout comme il convient d'apprécier à sa juste valeur la qualité des échanges lors du colloque « Travail et Illettrisme », durant

les séances du Bateau Livre autour du décryptage des lignes éditoriales, ou encore pendant les réflexions sur le livre numérique ou le rôle du multimédia dans l'éveil à la lecture.



Dans cette énumération, mention spéciale est donnée aux débats et informations contenues lors de la discussion sur les littératures de jeunesse algériennes et togolaises.

Les perspectives que le Festival peut donner à ce sujet devront être creusées dans les années à venir.

L'Espace «Tout-petits» a tenu ses promesses avec ses livres, lectures, histoires racontées ou avec les recettes de cuisine. Tout comme l'Espace Ados « Quartier Libre » avec « Globules », « Virus », « Vivre et l'écrire », le coin lecture et les livres à emporter !

Cette richesse et cette diversité dans ce qu'on pouvait trouver sous notre chapiteau gardent toutes leurs valeurs quand on a pu et su braver des conditions climatiques difficiles !

Que les festivaliers en soient remerciés !

Association des Amis de la Renaissance / Festival de Rouen du livre de jeunesse
9, bis rue Saint Julien
76100 ROUEN
Tél : 02.35.98.03.27
contact@festival-livre-rouen.fr

ECHANGES...

Repérer des salariés en situation d'illettrisme

Pour ce numéro, le Pôle Lutte Contre l'Illettrisme du CREFOR s'est intéressé au repérage des salariés en situation d'illettrisme. Yves VERNON, Responsable Développement chez Media Formation à Rouen, nous a rapporté une expérience intéressante dans le cadre des formations C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)...



Qu'est ce qui a mené l'équipe pédagogique de Media Formation à s'interroger sur l'entrée des salariés en formation aux « compétences de base » ?

Média Formation travaille depuis de longues années sur les formations aux compétences de base.

Cependant, le constat est que la majorité des personnes qui suivent ce type de formation ont le statut de demandeur d'emploi et non de salarié.

Certains OPCA partenaires, confirmés par l'ANLCL, partagent ce point de vue et conviennent qu'il est difficile de mettre en place au sein des entreprises des formations sur les savoirs de base.

Pourtant, beaucoup de personnes en situation d'illettrisme ont un emploi ?

En effet, les chiffres de l'enquête IVQ (Information et Vie Quotidienne) de l'ANLCL (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) indiquent que 57 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi.

D'où votre réflexion sur le repérage des situations d'illettrisme ?

Une des difficultés partagées par tous (Organismes de Formation, Entreprises, OPCA) est liée au repérage.

Nous avons fait le choix d'investir le champ de la formation, de repérer des salariés qui sont dans des formations « dites obligatoires » et qui n'ont pas comme objectif la ré-acquisition des savoirs fondamentaux.

Une expérience intitulée « illettrisme et C.A.C.E.S » a été menée.

Comment avez-vous procédé ?

Les formations en sécurité sont les formations les plus dispensées.

Suite aux échanges organisés par Opcalia en 2008, il s'avère que des organismes de formation (en particulier « Adéquation Sécurité » avec M Prévost) détectaient régulièrement dans les

sessions « C.A.C.E.S 1.3.5 » des personnes en difficulté sur les savoirs de base. Un partenariat est donc né avec Adéquation Sécurité.

Dans un premier temps une formatrice de Média Formation, Anne Lebreton spécialisée sur les formations aux savoirs de base a participé chez Adéquation Sécurité à une session de C.A.C.E.S.

Puis des échanges avec les formateurs d'adéquation et de Média Formation ont permis de créer un outil de détection en lien avec le C.A.C.E.S et un module de formation « préparation au C.A.C.E.S ». Ce projet fut présenté à Annie Grenier d'Opcalia Haute-Normandie qui a soutenu cette démarche.

Comment s'y prend concrètement la formatrice pour repérer ces situations d'illettrisme ?

Soit l'entreprise sait que des salariés vont être en difficulté et un diagnostic préalable en lien avec le CACES 1,3,5 est effectué. Il permet de proposer un module de « préparation et réussir son C.A.C.E.S ».

Soit l'entreprise n'a pas signalé à Adéquation Sécurité les difficultés de certains de leurs salariés dans ce cas le diagnostic est intégré le deuxième jour à la formation. L'objectif est de permettre aux salariés de prendre conscience de leurs difficultés et des solutions qui existent.

Qu'avez-vous tiré de cette expérience ?

Aujourd'hui, une entreprise a mis en place une préparation préalable au C.A.C.E.S pour un groupe de salariés. Ces personnes n'avaient pas obtenu leur C.A.C.E.S en 2009 ; ce module correspondait complètement à leurs attentes.

Grâce à ce module, animé par Média Formation et à l'adaptation des méthodes pédagogiques lors du C.A.C.E.S (animé par Adéquation Sécurité) ils ont tous réussi leur certificat.

De plus, grâce au diagnostic intégré au

C.A.C.E.S des personnes ont suivi, à posteriori, des modules de renforcement sur les savoirs de base afin d'améliorer la lecture des écrits professionnels.

Dans le cadre du C.A.C.E.S, notre souci est de permettre à un salarié de posséder les connaissances et le savoir-faire exigés pour conduire un engin de travail en toute sécurité.

Qu'allez vous mettre en place grâce à cette démarche ?

Cette expérience a démontré que la démarche permettait d'atteindre trois objectifs :

- ▶ Repérer les salariés en difficulté
- ▶ Identifier ces difficultés
- ▶ Proposer des solutions adaptées

Intégrer des modules sur les savoirs de base sur des parcours de formation techniques permet d'attirer ce public. Il est moins stigmatisant pour un salarié d'entreprendre un parcours sécurité que de s'inscrire à un module sur les savoirs de base.

La réussite passe donc par des modules intégrés, un partenariat entre organisme de formation et un soutien sur des démarches expérimentales par des financeurs de formation.

Pour toutes ces raisons je remercie Mr Prévost d'Adéquation sécurité et Annie Grenier d'Opcalia Haute-Normandie.

MEDIA FORMATION

**8bis, rue de l'Industrie
76100 ROUEN**

**Tél : 02.35.71.02.25
media.formation@wanadoo.fr**

RENCONTRES...

Au centre social «Pastel» de Louviers, on apprend !

Anne-Marie MOREL Formatrice bénévole depuis maintenant 15 ans nous a accueilli lors d'un atelier d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme. Retour sur l'histoire de cet atelier qui accueille aujourd'hui une cinquantaine de personnes par semaine qui ne relève pas des dispositifs de formation de base en place actuellement ...

En 1995, alors en congé parental, Anne-Marie Morel rejoint l'équipe du secours catholique dans un appartement de la cité de Louviers. Là, 4 dames à la retraite apprennent à lire, une fois par semaine à 5 femmes Maliennes. Deux années plus tard, l'immeuble va être détruit. Elle demande la possibilité d'occuper une salle du centre social, situé juste à côté, deux après midis par semaine. A partir de ce moment d'autres femmes vont les rejoindre.

Pendant plusieurs années, elle anime seule l'atelier et reprend son travail d'institutrice à mi-temps.

En 2002, elle est rejointe par Bernard Chaise, formateur à la retraite. Ils vont ensemble développer la capacité d'accueil et ouvrir l'activité 3 fois par semaine. D'autres bénévoles viennent alors les aider.

Anne-Marie ajoute :

« En septembre 2006, j'ai demandé une disponibilité, après avoir suivi une formation d'enseignant spécialisé dans les difficultés d'apprentissage et j'ai rejoint l'atelier avec le projet de professionnaliser ce cours et de l'ouvrir à un plus large public ».

Depuis 4 ans tous les publics sont représentés et ils sont 20 à 25 chaque après midi à fréquenter les cours.

- ▶ 4 à 5 personnes en situation de Français Langue Etrangère
- ▶ 10 à 12 personnes en situation d'analphabétisme mais parlant le français
- ▶ 2 à 3 personnes en situation d'analphabétisme ne parlant pas le français
- ▶ 6 à 7 personnes en situation d'illettrisme.

Soit près de 22 à 27 personnes régulières, un quart d'hommes et trois quarts de femmes.

Il est intéressant de constater la mixité hommes, femmes, jeunes, personnes plus âgées, français, étrangers et parfois personnes en situation de handicap mental.

« Le peu d'outils dont nous disposons, ce sont les formateurs bénévoles qui les ont achetés, sur leur budget personnel » nous a-t-il confié.

Quelques jours après notre rencontre, Anne-Marie Morel a appris qu'aucun budget ne serait attribué à cette action. Quid de la poursuite de l'atelier...



De gauche à droite :
Esther, Anne-Marie & Ayoub,
Soane et sa petite fille Khabouorong

Anne-Marie nous confie en chuchotant :

« Les « anciens » servent d'éléments régulateurs, pas de moquerie, pas de prosélytisme, pas d'agressivité ici on se retrouve avec plaisir, on apprend dans la bonne humeur, on crée des liens et on échange des services ».

Le souhait du directeur du centre social, Mr Pascal Vidaillac, est de professionnaliser les formateurs, d'acheter des ouvrages, des outils pour permettre un meilleur service. Mais cela nécessite des moyens qui ne sont pas facile à trouver aujourd'hui !

Centre Social «Pastel»

**Rue Léopold Marcel
Quartier des Acacias
27400 LOUVIERS**

Tél : 02.32.25.40.37

PARUTIONS REGIONALES...

Le programme de professionnalisation 2011 du Crefor

Depuis 2010 le programme de professionnalisation en direction des acteurs de la lutte contre l'illettrisme est intégré dans celui global du Crefor.

Pour l'année 2011 il correspond donc à l'axe 4 de ce dit programme.

Il se compose de 5 actions auxquelles se rajoutent 2 actions reportées de 2010.

Ces 7 actions spécifiques couvrent ainsi 3 grands champs prioritaires nécessitant un accompagnement : la prévention, la didactique et l'intervention auprès des salariés.

Des conférences débat de type « vendredi du Crefor » appuieront ces propositions de professionnalisation dans ces 3 domaines, composant ainsi 3 cycles :

- ▶ cycle 1 : « Favoriser une culture commune entre acteurs de la prévention »
- ▶ cycle 2 : « Développer ses ressources pour intervenir efficacement »
- ▶ cycle 3 : « Optimiser ses démarches pour répondre aux besoins réels »

Pour plus d'informations sur les contenus, les dates ou les modalités d'inscription reportez-vous sur le site du Crefor à l'adresse : <http://www.crefor-hn.fr>



Le catalogue de ressources du pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor

Dans le but de rendre visible son fonds documentaire riche de plus de 600 documents, le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR a travaillé cette année sur la création d'un catalogue répertoriant l'ensemble des ouvrages et outils dont il dispose.

Ce travail accompli, le Crefor met donc à votre disposition, en consultation et en téléchargement sur son site Internet, un catalogue de ressources documentaires entièrement dédié à la formation de base.

Ce catalogue présente à tous les acteurs de l'éducation, de la formation et de l'insertion des ouvrages de fonds, des méthodes d'apprentissage (linguistique, calcul etc.), des CD-Roms éducatifs sur le champ de la formation de base.

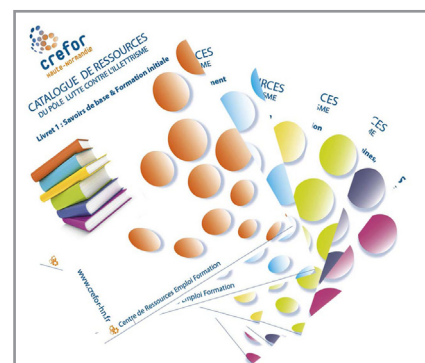
Cet outil documentaire se présente sous forme de 6 livrets, qui se distinguent par leur thématique et leur couleur.

- Livret 1 (Livret orange) : Savoirs de Base et formation initiale
- Livret 2 (Livret bleu) : Savoirs de base et environnement économique social et politique
- Livret 3 (Livret jaune) : Savoirs de base et formation
- Livret 4 (livret vert) : Savoirs de base et insertion
- Livret 5 (livret mauve) : Savoirs de base et sciences humaines - sciences de l'éducation
- Livret 6 (livret rose): Savoirs de base et pédagogie

Toutes les ressources répertoriées dans ce catalogue sont disponibles au centre de documentation du CREFOR.

Pour plus d'information consulter Elise Dehays au 02.32.18.49.33 ou elise.dehays@crefor-hn.fr

Le catalogue est téléchargeable sur <http://www.crefor-hn.fr> rubrique Illettrisme/ressources et publications.



Mesure comparée de l'illettrisme : une expérimentation Insee – ANLCI

Jean-Pierre Jeantheau (ANLCI), Valentin Guillon (Insee Haute-Normandie)

Afin d'essayer de jeter une passerelle entre les épreuves JAPD et IVQ, L'ANLCI avec l'aide des CSN (Centres du Service National) de Lyon et de Rouen, de la préfecture de région de Haute-Normandie, de la chargée de mission régionale ANLCI (Catherine BELMANS) et de la direction régionale de l'Insee, a mené depuis mars 2008 deux campagnes de collecte.

L'opération s'est terminée en décembre 2008. Ce document va présenter en détail l'enquête et les indications qui ont pu être produites à partir des données collectées.

Téléchargez le document sur le site de l'ANLCI ou INSEE Haute-Normandie www.insee.fr/fr/regions/haute-normandie



Quelques brèves nationales...

La radio RMC a émis cette semaine, trois chroniques consacrées à l'illettrisme.

L'animateur Jean-Jacques Bourdin a interviewé dans la tranche matinale de 6h50 à 6h55 Marie-Thérèse Geffroy, Directrice de L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

Les chroniques avaient une thématique :

- ▶ lundi 6 Décembre : Illettrisme et définition,
- ▶ mardi 7 Décembre : Illettrisme et repérage,
- ▶ mercredi 8 Décembre : Prévenir l'illettrisme.

Ces chroniques sont disponibles en podcasts à l'adresse suivantes :

<http://www.rmc.fr/podcast/podcast.php?id=30>

Le Conseil d'Orientation pour l'Emploi souhaite que l'illettrisme soit reconnu comme grande cause nationale

Le Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), dans le rapport «illettrisme et emploi» adopté mardi 30 novembre 2010 propose que l'illettrisme soit reconnu comme grande cause nationale et que soit menée une campagne nationale pour promouvoir les formations aux savoirs fondamentaux. Elle doit s'organiser comme une véritable politique, avec la mise en place d'un comité de pilotage national, des indicateurs, des objectifs, un suivi, des résultats.

Le sujet a été traité dans plusieurs quotidiens :

L'illettrisme doit être reconnu comme «grande cause nationale» (Conseil d'Orientation de l'emploi).- L'actualité de la formation permanent.- n°1420.- 01/12/2010

Le COE recommande de faire de l'illettrisme « une grande cause nationale » rapport.- Dépêche AEF n°141437.- 30/11/2010

Illettrisme : le COE demande à Fillon d'en faire une «grande cause nationale».- AFP.- 30/11/2010

L'illettrisme reste un tabou dans le monde du travail.- Le Figaro économie.- 01/12/2010

Le COE veut lutter contre l'illettrisme dans l'entreprise.- Les Echos.- 01/12/2010

Téléchargez le rapport «illettrisme et emploi» sur le site du Conseil d'Orientation pour l'Emploi : <http://www.coe.gouv.fr/>

Enquête Pisa 2009

Les résultats des élèves français aux tests PISA 2009 sont globalement très moyens (la moyenne étant par définition 500) dans les trois domaines étudiés : 496 points en compréhension de l'écrit (contre 493 pour la moyenne des pays de l'OCDE), 498 en culture scientifique (contre 501), 497 en mathématiques (contre 496), les résultats en mathématiques des élèves français ayant baissé de 15 points entre PISA 2003 (511 points de moyenne alors) et PISA 2006 (496), ce qui nous a fait quitter le groupe des pays performants en mathématiques et rejoindre désormais le groupe des pays aux résultats très moyens.

Quelques idées de lecture...



L'album. Une littérature pour tous les publics.

Collectif d'auteurs Nord-Pas-de-Calaisiens- ANLCl.- 2010.- 91 p.

Le kit du praticien, produit au terme du travail réalisé dans le Nord-Pas de Calais en partenariat avec l'agence « Quand les livres relient », vient enrichir la collection des 25 kits déjà publiés par l'ANLCl dans le domaine de la prévention, de l'insertion, et de l'évolution professionnelle.

Après un important travail mené dans la région en 2007 sur l'insertion des jeunes, l'atelier régional a orienté ses travaux sur la littérature jeunesse comme moyen de prévenir l'illettrisme. Cette littérature est en effet d'une telle richesse qu'elle peut toucher des publics très divers, enfants, parents, et bien sûr ceux qui sont les plus éloignés de la lecture. C'est dans cet esprit et avec cette ouverture vers de multiples expériences et pratiques que ces travaux, synthétisés dans le kit du praticien, ont été menés sous la conduite de Dominique Walter, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord, avec l'appui de Pascale Ramat, chargée de mission SGAR/ANLCl et de Véronique Bous, coordinatrice du réseau « Quand Les livres relient ».

Document à télécharger sur www.anlci.gouv.fr



Les bibliothèques de rue ? Quand est-ce que vous ouvrez dehors ?

Marie AUBINAIS.- Ed. ATD Quart Monde et Bayard.-2010.- 166 p.

Une fois par semaine, des adultes chargés de livres rejoignent des enfants dans une cité, sur un terrain de voyageurs, près d'un tas d'ordures...

Là, dehors, à la vue de tous, ils déroulent une natte et s'installent pour une à deux heures de lecture. Semaine après semaine, ils reconduisent ce rendez-vous pour favoriser le plaisir de lire et susciter au fil du temps échanges et rencontres avec les enfants, leur famille et les habitants d'un quartier. C'est la bibliothèque de rue.

Le manque de maîtrise de l'écrit constitue un véritable handicap. Malgré la scolarisation obligatoire, l'illettrisme touche aujourd'hui 9 % de la population française et reste statistiquement lié à la grande pauvreté. S'ajoutant à d'autres facteurs, il participe à les exclure radicalement de la vie citoyenne. Initiées par le Mouvement ATD Quart Monde en région parisienne en 1968, les bibliothèques de rue visent à combattre l'exclusion en favorisant l'accès à la lecture et la rencontre entre personnes d'origines sociales différentes. Elles existent aujourd'hui dans de nombreux pays. Certes, depuis leur création, l'accès à la lecture a évolué : les bibliothèques municipales se sont multipliées, et des professionnels de la médiation culturelle vont au-devant d'enfants et de leurs parents grâce à des bibliothèques extérieures appelées « bibliothèques hors les murs », proches dans leurs pratiques des bibliothèques de rue. Mais l'offre de proximité est loin d'être généralisée, et les publics en situation d'exclusion restent globalement peu touchés. C'est pourquoi les bibliothèques de rue d'ATD Quart Monde, et celles qui ont le même objectif, restent nécessaires.

Consultez la liste des dernières acquisitions du pôle lutte contre l'illettrisme sur le site du CREFOR,

<http://www.crefor-hn.fr>

rubrique illettrisme/Ressources et publications



Pôle Lutte contre l'illettrisme

98, avenue de Bretagne
Immeuble «Normandie 1»
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1



02.32.18.49.30



elise.dehays@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.crefor-hn.fr>

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du pôle Lutte contre l'illettrisme :

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste :

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi

Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI :

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Conception maquette : Elise Dehays

Réalisation : Agnès Ercosman

ISSN 1776-0976